

Le Malesherbois soutient ses associations

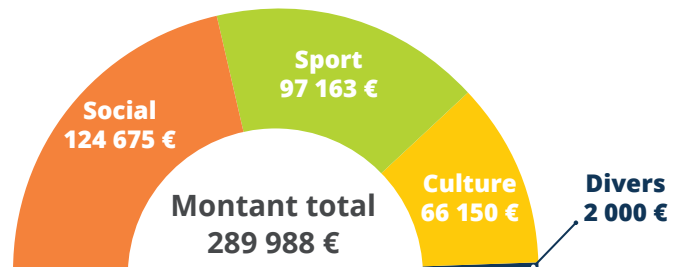
La Commune Le Malesherbois accorde chaque année quelques milliers d'euros aux associations qui mènent une action sur son territoire et dont le projet présente un intérêt public local.

Des loisirs aux arts, du sport, du social...ce sont près de 80 associations qui offrent aux Malesherbois l'opportunité de s'investir, de se divertir, d'apprendre, de se rencontrer ou de s'entraider.

C'est une richesse précieuse pour notre commune qui contribue au mieux-vivre ensemble, qui nous rapproche et souvent nous unit.

Pour 2021

De nombreuses associations souffrent actuellement de l'annulation de manifestations qui constituent la source principale de recettes. Certaines se voient dans l'obligation de rembourser les adhésions, les activités ne pouvant pas être assurées.



Dès le mois de décembre 2020, le Conseil Municipal du Malesherbois a acté le versement d'avances de fonds aux associations ayant du personnel à rémunérer pour qu'elles puissent continuer à fonctionner (au total près de 50 000 €).

Outre ces aides financières, la commune soutient ses associations par la mise à disposition de salles, d'équipements sportifs et de matériels. Ces aides sont valorisées à hauteur de 300 000 € par an.

CULTURE

Artegraf	50 000 €
Batterie fanfare la Mazagran	100 €
Comité de jumelage	600 €
Comité d'animation Labrosse	400 €
Comité d'animation Coudray	400 €
Comité d'animation de Nangeville	1 400 €
Groupe Chorale Portugais	300 €
Malesherbes Danse Moderne	12 000 €
Musik and Co	500 €
Comité des fêtes Orveau	500 €
Wakah Chan Club d'Astronomie	700 €

SOCIAL

Arc en Ciel	120 000 €
Club de l'Espérance	225 €
Plus de sourires	900 €
Comité du Secours Populaire	2 500 €
Stop Violences 45	500 €

DIVERS

FCPE	300 €
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers	1 500 €

SPORT

Association forme communale	580 €
Boule Malesherboise	900 €
Budo Club	2 100 €
Cercle des nageurs	500 €
Club de badminton	1 000 €
Cyclo-randonneurs	900 €
Dyasporama	3 636 €
Fight-Club	3 637 €
Hand-ball	6 000 €
L'Hirondelle	1 200 €
Le Raboliot	500 €
Maintien en forme	460 €
Move fit and dance	250 €
Société de chasse de Gollainville	100 €
Société de chasse d'Orveau-Bellesauve	500 €
Sporting Club Basket	7 300 €
Sporting Club Foot	60 000 €
Tennis Club	5 900 €

Cette liste est non-exhaustive.

Le versement des subventions n'est pas systématique. Chaque année, les associations doivent déposer une demande de subvention. Cette demande est ensuite étudiée par la commission compétente (social, sport, sécurité ou culture). A noter que toutes les associations ne font pas de demande de subvention.

Paroles d'Élus.es

DELMIRA DAUVILLIERS,
Maire-Adjointe aux Affaires Sociales
et à la Santé



En cette période difficile, je remercie les associations, dirigeants et bénévoles qui œuvrent quotidiennement à nos côtés.

La crise sanitaire et le confinement ont fortement impacté l'activité de vos associations mais vous avez su vous adapter et continuer à apporter plus que jamais un soutien de proximité pour notre population, notamment pour les habitants les plus fragiles ou en difficulté.

Merci à ARC EN CIEL, notre Centre Social, à nos associations : le Club de l'Amitié, le Club de l'Espérance, « Plus de Sourires », le Secours Populaire, « Stop Violences 45 », les Grandes Familles Malesherboises. Vous avez tous contribué par vos actions, votre solidarité, votre attention, votre écoute et votre accompagnement bienveillant à redonner de la dignité, à protéger, à lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes fragiles.

En espérant des jours meilleurs et à la joie de se retrouver « comme avant ».

JOËLLE PASQUET,
Maire-Adjointe à la Culture et à la Vie associative



Les associations culturelles, d'animations et de loisirs tiennent une place importante dans notre commune et participent activement à la vie locale et contribuent à son identité. Elles participent au développement social, culturel, citoyen de nos habitants en mettant expérience et savoir-faire au service de l'intérêt général.

Comme nous tous depuis un an, leur dynamisme est mis à mal, leurs activités sont à l'arrêt. Certaines associations ont dû rembourser tout ou partie des cotisations à leurs adhérents, fragilisant ainsi leur trésorerie et peut-être la pérennité de leurs activités.

La Commune du Malesherbois soutient les associations de son territoire et parfois même au-delà de son territoire. Conscient et solidaire, le Conseil Municipal a décidé de maintenir pour 2021, le niveau des subventions voire de consolider, s'il y a lieu, notre partenariat dès que la reprise des activités sera actée.

Le monde associatif malesherbois repose sur le bénévolat, qualité humaine qu'il sera nécessaire de sauvegarder et de développer pour relancer le dynamisme de notre vie locale.

FRANCK DELMOND,
Maire-Adjoint au Sport



Ami(e)s sportifs (ves),

Voici 2 saisons sportives avortées ! L'ensemble de la municipalité et moi-même tenons tout d'abord à remercier sincèrement les encadrants et bénévoles qui assurent la bonne marche tant financière, qu'administrative et humaine de ces clubs.

Même sans rencontre, sans match, sans entraînement, sans séance, les associations doivent continuer de vivre. Forte de ces constats, la municipalité ne vous oublie pas. Par l'intermédiaire de subventions, vous pourrez boucler cette saison 2020/2021. Pour la reprise 2021/2022, elle sera encore présente pour vous aider à repartir et vous soutiendra financièrement. Vous êtes des acteurs privilégiés de la sauvegarde du lien social dans cette crise sanitaire.

Courage à vous et encore merci !

Agenda

CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 04 avril

de 10h à 11h

À la Coulée Verte

Port du masque obligatoire

RÉUNION PUBLIQUE

**Les travaux de requalification
du centre-bourg de Coudray**

Samedi 17 avril

10h

à la salle Hélios de Coudray

Nouvelle Activité

KINÉSIOLOGIE ET MASSAGE BIEN-ÊTRE

Améline DELANGE

11 rue Martin de Tours

Nangeville

06 72 40 43 06

www.delangeameline.com

**Vous souhaitez recevoir
cette lettre d'information
mensuelle par mail ?
Inscrivez-vous
sur le portail citoyen :
www.ville-lemalesherbois.fr**

INFOS Malesherboises n°6

édité par la Commune Le Malesherbois

Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes

45330 LE MALESHERBOIS

02 38 34 85 36

contact@ville-lemalesherbois.fr

Directeur de publication : Hervé GAURAT

Création maquette : Renaud ASSELIN

Rédaction : Carole BEGAUD

Impression : 1000 exemplaires par Artnéo